

50 balises posées sur les lignes électriques pour protéger un rapace menacé

Des balises anticollision ont été installées mardi 19 novembre sur des lignes électriques dans le Diois pour réduire les risques de collision par le gypaète barbu, une espèce de vautour menacée. Et ce, dans le cadre d'une collaboration entre Enedis, la Ligue pour la protection des oiseaux et le parc du Vercors.

Une nouvelle étape dans la préservation de la biodiversité a été franchie mardi 19 novembre par Enedis, gestionnaire du réseau électrique, en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et le parc naturel régional du Vercors. Dans le cadre du programme européen Life Gyp'ACT, piloté par la LPO, des balises anticollision ont été installées sur les lignes électriques à Chamaloc, dans le Diois, pour réduire les risques de percution par le gypaète barbu, rapace emblématique des massifs alpins.

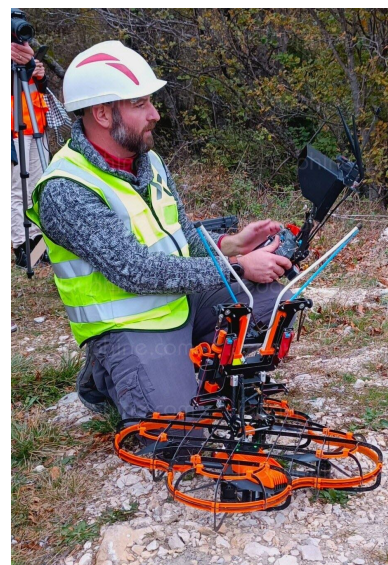
Le programme Life Gyp'ACT vise à renforcer la population du vautour, une espèce rare et menacée, en établissant de nouveaux noyaux de population dans la Drôme et le Massif central. L'objectif est de créer une connexion entre les populations d'oiseaux des Alpes, des Pyrénées et d'Europe centrale, rétablissant ainsi une métapopulation européenne durable.

Pour protéger ces oiseaux majestueux, particulièrement vulnérables aux lignes électriques, Enedis a entrepris la pose de 50 balises Firefly sur près de 800 mètres de réseau. Ces dispositifs, spécialement conçus pour améliorer la visibilité des lignes, réduisent de 65 à 95 % le risque de collision.

Une intervention à la pointe de l'innovation

Le site d'intervention, situé sur un terrain escarpé, nécessitait une méthode innovante. Les balises ont été posées grâce à des drones opérés par l'entreprise rochelaise Skydrone, un partenaire spécialisé dans les solutions industrielles de pointe. Un procédé qui offre de multiples avantages, comme la sécurisation sans coupure électrique, évitant ainsi les désagréments pour les usagers et la réduction de l'empreinte carbone, en limitant le recours aux groupes électrogènes.

Enedis est la première grande entreprise française du secteur de l'énergie à obtenir le statut de "société à mission" en 2023, car elle place la préservation de la biodiversité au cœur de ses priorités. ■



L'opérateur programme le drone qui va aller installer la balise anticollision.

par Frédéric Garcia

